

*HiSCoD*

## **Auvergne-Rhône-Alpes**

Auteur(s) : Cédric Chambru et Paul Maneuvrier-Hervieu

Évènement	Évènement à Nyons le 26 mars 1752
Identifiant	HISCOD_08446
Date	Année 1752 Mois : Mars Jour : 26 Jour de la semaine : Dimanche
Localisation	Lieu historique : Nyons Lieu : Nyons Code commune : 26220 Latitude : 44.36149979 Longitude : 5.14031982
Unités administratives historiques	Entité politique : Royaume de France Entité administrative : Grenoble Sous-entité administrative : Saint-Paul-Trois-Châteaux
Unités administratives	Pays : France Entité administrative : Auvergne-Rhône-Alpes Sous-entité administrative : Drôme
Caractéristiques	Typologie HiSCoD : Conflit contre les autorités locales et/ou nationales ; Typologie originale : Type 306 : Opposition au recrutement des soldats de milice et gardes-côtes Nombre de participants : 11 Participation féminine : Non

## Présentation du contenu

Description (langue originale) : Résumé de la fiche Jean Nicolas n° 8811 : « Le subdélégué du Buis faisant procéder au tirage au sort pour la milice parmi les jeunes gens des communes de Saint-Maurice, Aubres et Eygaliers, déclara fugitif le 25 mars 1752 Jean-Pierre Bertrand, journalier à Aubres, qui ne s'était pas présenté. Le lendemain, René Blanc, milicien désigné par le sort, assisté de 5 camarades parvint à saisir le fugitif en la ville de Nyons, et les six compagnons le traînaient au siège de la maréchaussée quand ils furent assaillis par Gleize, cavalier dans le régiment d'Anjou, M. Roux, Jos. Reboul, Jos. Bonfils et le fils de Gleize, tous habitants de Nyons, qui s'efforcèrent de leur faire lâcher prise. Blanc et ses camarades reculaient en entraînant leur captif lorsque devant le couvent des Pères Récollets survint le Père Supérieur qui après s'être frayé un passage parmi les assistants et les acteurs de la scène, tout en distribuant coups de poings et soufflets à ceux qui s'étaient emparés du fugitif, enleva celui-ci et lui donna asile dans son couvent. Un jugement de l'intendant du Dauphiné condamna le 1er juin 1752 ceux qui avaient arraché Bertrand à ses agresseurs, sauf toutefois le cavalier et le supérieur des Récollets, remis à la justice du roi. »

Description (anglais) : -

## Bibliographie

Sources primaires : Bibliothèque François-Lebrun, Université Rennes 2, Fiche Jean Nicolas n° 8811. Arch. mun. Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs (Isère) : jugement de l'intendant de La Porte.

**Bibliographie** : Nicolas, Jean (2002). *La rébellion française. Mouvements populaires et conscience sociale (1661-1789)*. Paris : Gallimard, p. 610. Funck-Brentano, Frantz (1908). *Mandrin : Capitaine général des contrebandiers de France*. Paris : Hachette, p. 574 [pp. 123-124].

## Notes

**Auteur(s)** : Roger Pierre

**Contributeur(s)** : Jean Nicolas, Cédric Chambru, Renan Donnerh

**Date de création** : 2020-06-12

**Date d'édition** : 2022-04-19